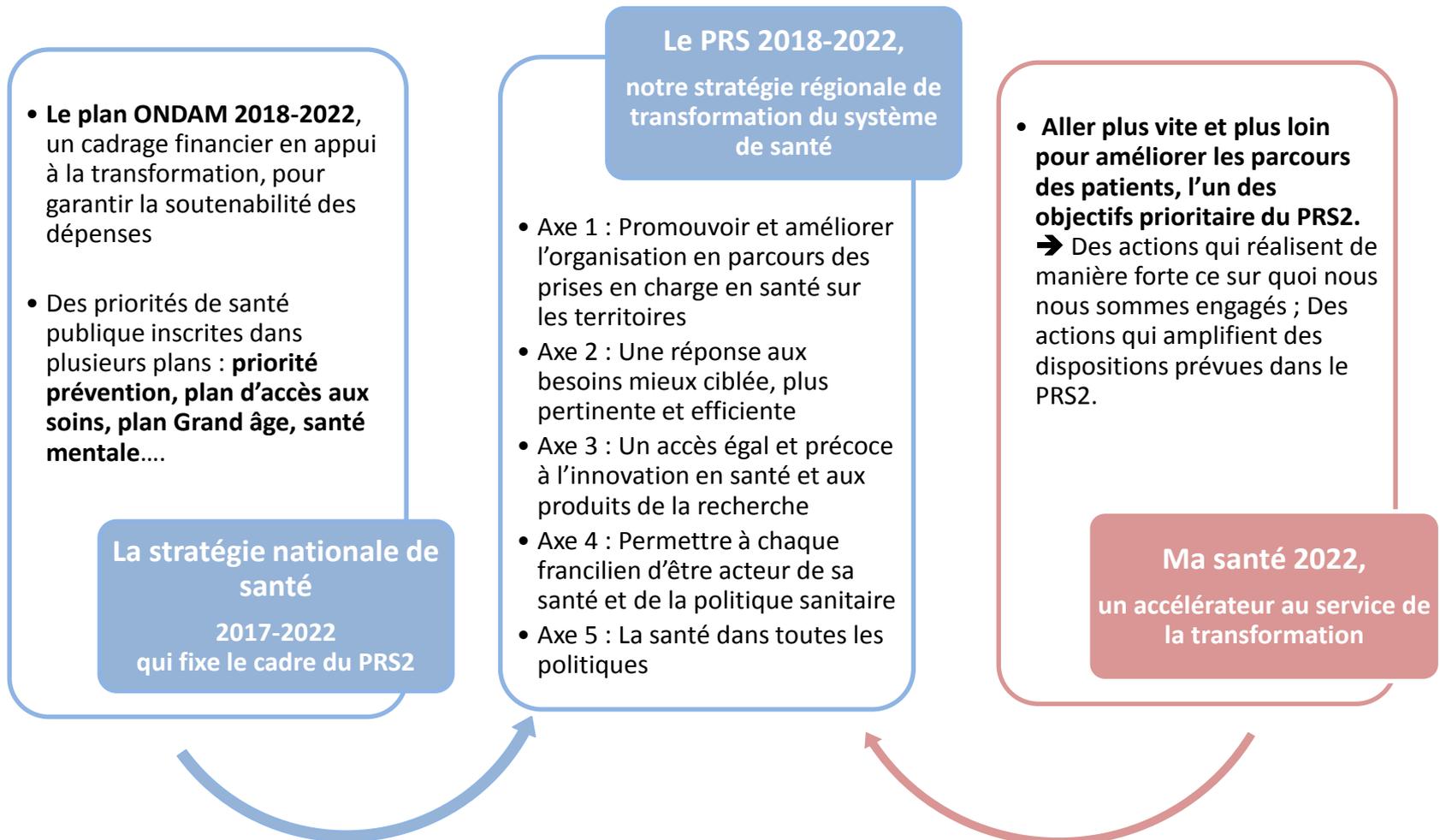




Ma Santé 2022 en Ile de France

Avril 2019

« Ma santé 2022 », de nouveaux outils au service de notre stratégie régionale de transformation du système de santé



Agir en faveur de l'amélioration des parcours des patients , une nécessité en IDF

Une évolution défavorable de la ressource médicale en Ile-de-France, particulièrement sur le 1^{er} recours :

- des **tensions en particulier pour l'accès aux médecins généralistes** (1/3 des médecins en IDF) et autres spécialités de premier recours ;
- la région qui s'est la plus **démédicalisée depuis 10 ans** pour les médecins généralistes en mode libérale/mixte:
 - effectifs en forte baisse, de l'ordre de 10% (densité de 78,6/100 000 habitants contre 88,9 France entière)
 - avec de fortes disparités régionales (densité de 110 /100 000 hbts à Paris contre 62 en Seine Saint Denis)
- **76% de la population francilienne en territoires considérés en zone sous-denses** en 2018 pour les médecins

La coordination des professionnels, une transformation au bénéfice du parcours du patient:

- Garantir l'accès à un médecin traitant,
 - Organiser une réponse aux demandes de soins non programmés,
 - Proposer plus d'actions de prévention, mieux coopérer, notamment autour des pathologies chroniques, et renforcer la coordination des acteurs libéraux, sanitaires, médico-sociaux **autour du parcours du patient**
- Notamment en s'appuyant sur le numérique pour améliorer les organisations et dégager du temps médical.



« Ma santé 2022 », un process en cours de cadrage national

➤ des 1ères mesures publiées dans la **LFSS pour 2019**

- Financement au forfait de certaines pathologies chroniques
- Introduction d'une partie de financement à la qualité

➤ un **projet de loi** débattu au Parlement au 1er trimestre 2019 pour une publication à l'été et des textes d'application pris d'ici la fin de l'année + des ordonnances

- Fin du numéris clausus, réforme du 2^{ème} cycle, suppression des ECN...
- Missions des hôpitaux de proximité
- Projets territoriaux de santé
- Acte II GHT (commission médicale de groupement, mutualisation GRH et autres compétences ressources...)
- Espace numérique patient
- Fusion des dispositifs d'appui à la coordination ?
- Télésoins pour les paramédicaux

➤ des **négociations conventionnelles** entamée en janvier 2019, avec une sortie attendue fin avril

Définition des conditions et modalités de financement des CPTS et des assistants médicaux

de nouveaux outils sur la structuration des soins de proximité

Des mesures nationales...

Le développement et l'accompagnement financier des **communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des structures d'exercice coordonné**

La mise en place des **assistants médicaux pour redonner du temps aux médecins**, c'est leur permettre de se concentrer sur le cœur de leurs missions, à savoir soigner les patients et coordonner les parcours.

La création de **400 postes de médecins généralistes à exercice partagé entre la ville et l'hôpital dans les territoires prioritaires**

500 à 600 « hôpitaux de proximité » reconnus avec une gouvernance et un financement adaptés en 2020, pour recentrer chaque hôpital sur les soins (soins de proximité, soins spécialisés ou ultraspecialisés) pour lesquels il est le plus compétent

Le développement de la télémédecine avec l'intégration dans le droit commun de la téléconsultation et pour certaines situations, de la télé-expertise, pour répondre aux difficultés d'accès aux soins

... à déployer en IDF

A février 2019, 50 initiatives suivies par l'Agence sur l'ensemble des départements franciliens

➔ objectif : **d'ici fin 2019, 60 CPTS, en fonctionnement, en cours de création ou en projet**

Un engagement de l'Agence à mettre en place avec l'assurance maladie les assistants médicaux sur son territoire dès que le dispositif aura été défini par l'accord conventionnel

Volet 1 « MG exercice partagé » : a minima 27 postes
Volet 2 « MG salarié » : 35 postes.

Lancement en mars 2019 de la procédure d'appel à candidatures en IDF

Deux ES labellisés en IDF dans le cadre du dispositif précédent lié à un statut juridique : CH de la Mauldre et Hôpital de Houdan (78)

Les nouveaux critères en cours de définition, fondés sur les missions des hôpitaux à l'échelle d'un site, devraient permettre de reconnaître davantage de structures en IDF

- Sur la télémédecine, un travail en cours avec l'assurance maladie sur une stratégie de déploiement
- Sur la télésurveillance, **un appui aux expérimentations pour améliorer la pertinence des soins**

... à déployer en IDF

... en Seine et Marne



A février 2019, 50 initiatives suivies par l'Agence sur l'ensemble des départements franciliens

→ objectif : **d'ici fin 2019, 60 CPTS, en fonctionnement, en cours de création ou en projet**

Volet 1 « MG exercice partagé » : a minima 27 postes
Volet 2 « MG salarié » : 35 postes.

Lancement en mars 2019 de la procédure d'appel à candidatures en IDF

- Sur la télémédecine, un travail en cours avec l'assurance maladie sur une stratégie de déploiement
- Sur la télésurveillance, **un appui aux expérimentations pour améliorer la pertinence des soins**

**A ce jour 5 projets de CPTS en cours d'expression
3 dans le Nord ; 1 dans le Sud ; 1 à venir dans le Provinois**

Point à l'ordre du jour du CTS du 4 avril 2019

**En cours d'identification des structures candidates :
GHEF, CH Melun, CH Sud Seine et Marne, CH Provins, Clinique de Tournan, et des MSP**

- **Travail en cours avec la CPAM77 pour accompagner les professionnels sur le terrain**
- **Recueil des projets/besoins TLM en EHPAD, en ESMS-PH, auprès des pharmacies d'officine**
- **15 EHAPD financées par l'ARS**
- **Un projet pilote démarré en oct 2018 par le SSIAD de St Fargeau Ponthierry**
- **Un projet pilote entre le GHEF et une MSP**

une opportunité pour renforcer les initiatives régionales sur le numérique en santé

Des mesures nationales...

La création d'un **espace numérique patient** au niveau national et un objectif de création **d'un bouquet de services numériques aux PS** pour améliorer les organisations et dégager du temps médical



La **création du healthdatahub** pour favoriser la production et l'utilisation des données de santé



... à déployer en IDF

Accélérer le déploiement de **Terr-e-Santé comme service numérique d'appui à la coordination entre professionnels**, avec des services dédiés pour les CPTS et les expé article 51, et une priorisation des territoires en difficulté d'accès aux soins

Un engagement de l'Agence à contribuer au healthdatahub, pour améliorer la connaissance des parcours de santé sur le territoire, en se comparant au niveau national

une opportunité pour renforcer les initiatives régionales sur le numérique en santé

... à déployer en IDF

... en Seine et Marne



Accélérer le déploiement de **Terr-e-Santé** comme **service numérique d'appui à la coordination entre professionnels**, avec des services dédiés pour les CPTS et les expé article 51, et une priorisation des territoires en difficulté d'accès aux soins



PROJETS e-Parcours : organisation territoriale de la coordination des acteurs pour la prise en charge des parcours complexes

- A partir de juin 2019 mise en usage de Terr-eSanté entre le CH Sud Seine et Marne, le réseau RT2S-MAIA-PAT, les EHPAD, les MSP, les SSIAD, les pharmacies et PS libéraux du territoire de coordination Sud 77

Puis déploiement fin 2019 dans le bassin du CH Melun

- Déploiement à partir de Janvier 2020 dans le territoire de coordination Nord 77 avec le GHEF, réseau Gospel-MAIA-Centre de ressources 77-PAT, et les PS libéraux

CD77 et CPAM77 associés à la gouvernance avec les acteurs médicaux, médico-sociaux et libéraux

Une évolution des modes d'exercice, vers plus de coordination et de collectif

Des mesures nationales...

Promouvoir le service sanitaire pour mieux former les étudiants au enjeux de la prévention. Tous participeront dès 2019 au service sanitaire.

Le déploiement **de la pratique avancée infirmière** dans de nouveaux domaines d'intervention, et **élargie à d'autres professions** pour faire évoluer les métiers et créer de nouveaux modes de travail collaboratifs

Pour diversifier la formation, développer la **maîtrise de stage ambulatoire** par action de communication et assouplissement réglementaire (arrêté TCEM) en augmentant le nombre de professionnels de santé et de structures ayant un exercice de ville accueillant des étudiants

... à déployer en IDF

Création par l'ARS IDF d'une plateforme de mise en relation des offreurs et des étudiants, dès septembre 2018, en lien étroit avec les acteurs du territoire (rectorats, Instituts de formation universitaire, représentants des étudiants).

→ **extension de l'outil numérique à 9 ARS intéressées dans le cadre d'un SI mutualisé**

Pour encourager le déploiement de la pratique avancée, l'ARS soutient la formation dispensée dans les universités accréditées pour l'année universitaire 2019-2020 :

→ **lancement d'un appel à candidature en mars pour un soutien FIR contribuant aux frais de remplacement des infirmiers durant leur formation**

Sans attendre les évolutions normatives, l'ARS soutient les initiatives locales avec par exemple :

→ **3 MSPU labellisées : Ermont dans le Val d'Oise, Sucy-en-Brie dans le Val-de-Marne, Fontainebleau en Seine-et-Marne**

→ **l'organisation de session de formation à la maîtrise de stage décentralisée au T1 2019**

Un engagement de l'ARS à faire un suivi resserré et partagé du déploiement des mesures « Ma santé 2022 »

- **faire des « points d'étape »**, rassembler, faire connaître et partager les travaux développés
- développer des **lieux d'échanges avec les partenaires et acteurs de terrain** au niveau régional et départemental